



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Monsieur le Ministre de l'Intérieur relative à la nouvelle organisation des fabriques d'églises.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Laurent Zeimet
Député